

Information pour les participants aux cours publics

Informations de base

Le respect des mesures de protection actuelles prescrites par les autorités (OFSP et cantons) est essentiel pour la tenue de nos cours:

Nouveau coronavirus

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER.

STOP CORONA

Actualisé au 29.10.2020

 Rencontrer moins de personnes.	 Garder ses distances.	 Masque obligatoire si on ne peut pas garder ses distances.	 Masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs et extérieurs et dans les transports publics.	 Travailler à domicile si possible.
 Se laver soigneusement les mains.	 Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.	 Ne pas se serrer la main.	 Aérer plusieurs fois par jour.	 Manifestations : publiques max. 50 pers. privées max. 10 pers. Rassemblements dans l'espace public max. 15 pers.
 En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.	 Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.	 Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.	 Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.	 Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

www.ofsp-coronavirus.ch

Règles plus strictes dans certains cantons

Mise en œuvre des mesures de protection

Nous vous offrons de nombreuses possibilités de désinfection des mains.

L'obligation générale de porter un masque s'applique à tous les participants et formateurs.
Nous vous demandons de bien vouloir apporter un masque avec vous et de le porter dans la salle de cours, même si la distance minimale est respectée.

Veillez informer les formateurs au début du cours si vous avez un certificat médical pour l'exemption de l'obligation de porter un masque et garder la distance minimale par rapport aux autres participants.

Nous prions les participants présentant des symptômes qui pourraient correspondre à ceux du Covid-19 de se faire examiner avant de suivre le cours.

Nous demandons aux participants qui devraient obtenir un résultat positif pendant des cours de plusieurs jours d'en informer immédiatement l'entreprise Q-Sys (071 228 80 90).

Les formateurs de Q-Sys AG disposent des informations sur les mesures d'hygiène dans nos cours publics.

Choix de la méthode d'enseignement

De manière générale, les contenus des cours seront dispensés de manière frontale.

En raison des règles de distanciation physique, nous serons contraints d'éviter les travaux en binôme et de groupe.

Lieux de cours

Nos cours publics sont organisés dans des salles qui permettent de respecter les règles de distanciation physique. Nous veillons à une bonne aération des salles durant les pauses.

Les tables ne seront pas disposées en U comme d'habitude, mais plutôt selon la disposition scolaire, soit avec des tables individuelles placées les unes derrière les autres et les unes à côté des autres.

Nous vous demandons de respecter les mesures d'hygiène et les règles de distance en vigueur également en dehors de la salle de cours. Dans la salle de cours, les pauses doivent être prises chacun à sa place

Nous nous réjouissons du cours avec vous.

Nous sommes convaincus que malgré ces restrictions, vous pourrez profiter pleinement de votre jour de formation.

Vos formatrices et formateurs de l'entreprise Q-Sys